

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 15 mai 2025

Date de convocation : le 30/04/2025

Date d'affichage : 30/04/2025

Nombre de membres au Comité Syndical : 50

L'an deux mille vingt-cinq, le trente du mois de mai, à 10h00, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron s'est réuni au siège du SIEDA, sous la présidence de Sébastien DAVID.

Etaient présents : Monique ALIES – Patrick AURUSSE – Jacques BARBEZANGE - Christophe BERNIE – Christian BONNET – Bernard CASTANIER – Jean-François CLAPIER – Sylvain COUFFIGNAL – Sébastien CROS – Sébastien DAVID – Robert DIEUDE – Joël ESPINASSE – Bernard GORGEON – Christian LABORIE – Jean Marie LACOMBE – Paul MARTY – Jean Pierre MASBOU – Brigitte MAZARS – René MOUYSSSET – Bernard NAYRAC – Alain NOUVIALE – Richard RUS – Thierry TEULIER – Christian TIEULIE – Pierre TIEULIE - Bernard VERDIE

Etaient absents ou excusés : 24 Dont 0 ont donné procuration

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les membres du Comité Syndical de désigner l'un des membres du Comité pour Secrétaire. Monsieur Jean Marie LACOMBE désigné pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Votes Pour : 26
Votes Contre : 0
Abstention : 0

DELIBERATION N° 2025/05/12

BUDGET SUPPLEMENTAIRE THD 2025

BUDGET SUPPLEMENTAIRE THD 2025



Monsieur le Président indique que le budget supplémentaire Principal SIEDA 2025 a pour fonction :

- De reprendre le résultat de l'exercice antérieur
- De reporter les inscriptions budgétaires qui n'ont pas fait l'objet d'une réalisation au cours de l'exercice précédent et dont l'opportunité n'est pas remise en cause
- D'ajuster les inscriptions du budget primitif
- D'inscrire de nouvelles opérations

Aussi après avoir voté le CFU 2024 et d'avoir approuvé à l'unanimité l'affectation des résultats de l'exercice, Monsieur le Président présente le budget supplémentaire 2025 du BUDGET ANNEXE THD

Colonne1	PRIMITIF 2025	BS 2025 - Report RAR dépenses- recettes 2024	BS-Affectation Résultat 2024 + complément	Colonne2
FONCTIONNEMENT DEPENSES	15 913 945.00 €	0.00 €	546 723.65 €	
011 - Charges à caractère général (Exploit Radio, publication etc..)	20 000.00 €	0.00 €	30 000.00 €	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections(Amort subv versée à Alliance)	1 850 000.00 €	0.00 €	0.00 €	
65 - Autres charges de gestion courante (Contrôle concession)	30 000.00 €	0.00 €	70 000.00 €	
67-Les charges exceptionnelles (pénalités)	14 013 945.00 €	0.00 €		
023 - Virement à la section d'investissement	0.00 €	0.00 €	446 723.65 €	
FONCTIONNEMENT RECETTES	15 913 945.00 €	0.00 €	546 723.65 €	
002- Excédent de Fonct Reporté	0.00 €	0.00 €	546 723.65 €	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections (Amort subvention reçue)	1 800 000.00 €	0.00 €	0.00 €	
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses (Redevance contrôle)	100 000.00 €	0.00 €	0.00 €	
74 - Dotations, subventions et participations (EPCI)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	
78-Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (reprise pénalités)	14 013 945.00 €	0.00 €	0.00 €	
INVESTISSEMENT DEPENSES	7 636 441.00 €	13 107 281.85 €	501 105.40 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections (Amort subvention reçue)	1 800 000.00 €	0.00 €	0.00 €	
20 - Immobilisations incorporelles (contrôle travaux)	285 024.64 €	357 026.96 €	0.00 €	
21 - Immobilisations Corporelles	0.00 €	42 800.00 €	0.00 €	
204 - Subventions d'équipement versées (à Alliance) et subv satellite	5 551 416.36 €	12 707 454.89 €	501 105.40 €	
INVESTISSEMENT RECETTES	7 636 441.00 €	4 709 880.65 €	8 898 506.60 €	
001-solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00 €	0.00 €	8 451 782.95 €	
021 - Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	446 723.65 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections (Amort)	1 850 000.00 €	0.00 €	0.00 €	
13 - Subventions d'investissement (Région, Etat, Part Lot Lozère..)	5 786 441.00 €	4 709 880.65 €	0.00 €	
BALANCE				TOTAL BS
DEPENSES	23 550 386.00 €	13 107 281.85 €	1 047 829.05 €	14 155 110.90 €
RECETTES	23 550 386.00 €	4 709 880.65 €	9 445 230.25 €	14 155 110.90 €

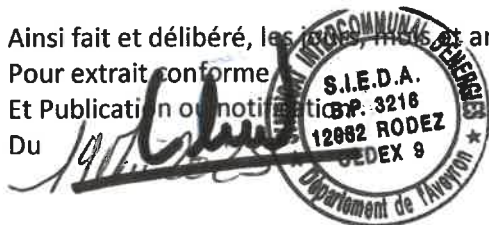
Après avoir ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve ce budget supplémentaire SIEDA 2025 qui s'équilibre en recette et en dépense à 14 155 110.90 €

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Et Publication ou notification

Du



La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois suivant son entrée en vigueur. Ce recours devra être enregistré sur l'application Télérecours Citoyens accessible depuis le site internet www.telerecours.fr